

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 22 (2007)
Heft: 6

Artikel: Le siège de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève
Autor: Nemec-Piguet, Sabine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le siège de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève

Par Sabine Nemec-Piguet

En 1920, Genève est choisie pour accueillir le siège de la Société des Nations (SDN) ainsi que celui du Bureau international du travail (BIT), institués après la Première Guerre mondiale. L'aménagement de l'aéroport, la même année, entre le lac et le Jura, peut expliquer que les sièges des organisations internationales s'établiront presque exclusivement sur la rive droite du lac. En 1965, la création de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), qui bénéficie du soutien du Canton et de la Confédération, a pour but de faciliter l'établissement à Genève des organisations qui le souhaitent.

Genève, ville internationale

La dimension internationale de Genève peut se résumer en quelques chiffres (selon les sources de l'Office du tourisme, 2003):

- 91 consulats
- 200 missions auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU)
- 18 organisations intergouvernementales (OCSTAT 2005, sur 21 établies en Suisse)
- env. 200 organisations non gouvernementales (ONG)
- 117 sociétés multinationales.

Le secteur dans lequel se trouvent de nombreuses organisations internationales était occupé par d'anciens domaines de plaisance. Jusqu'en 1850, la ville étant contenue dans un étai de fortifications, les grandes familles patriciennes, désireuses de passer l'été à la campagne ont construit, hors les murs, des résidences dans un cadre naturel remarquable, tirant parti des vues exceptionnelles sur le lac et les montagnes environnantes. Le coteau qui descend en pente douce vers la rive droite du lac Léman se prête particulièrement bien à l'installation de ces maisons de campagne, qui occupent la ligne de crête. La mise en scène du paysage, destinée à attirer le touriste dès le XVIII^e siècle, s'affirmera au milieu du XIX^e lors de l'aménagement des quais et le tracé des nouvelles avenues dont les noms tels que la rue des Alpes ou le quai du Mont-Blanc témoignent de l'attention accordée à l'environnement montagneux. Le premier établissement hôtelier, l'hôtel des Bergues, construit en 1830-34, ouvre sa façade sur le panorama majestueux du massif alpin. Plus tard, à partir des années 1880 et jusqu'à la Première Guerre mondiale, les hôtels vont peu à peu constituer le front bâti de la rive droite du lac.

Dans les années 1920, les terrains accordés par les autorités au BIT et à la SDN profitent d'une situation exceptionnelle: l'un, une parcelle au lieu-dit Sous-Sécheron, borde la rive du lac, l'autre, la propriété de l'Ariana, léguée à la Ville de Genève par Gustave Révillod, le domine. En 1923 et en 1927, des concours d'architecture sont orga-

nisés pour chacun de ces sièges. Le concours de la SDN, de niveau international, auquel a participé Le Corbusier, est resté célèbre en raison de la polémique qui l'a entouré; il a abouti à la construction du Palais des Nations, siège de l'ONU.

De nombreuses maisons de maître ont été préservées dans leur environnement paysager, malgré la pression constante de l'urbanisation. Même si ce patrimoine ne bénéficie pas toujours de mesures de protection formelles, ses qualités sont signalées dans le recensement architectural cantonal ou dans des publications locales. Au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, les programmes contemporains ont été réalisés dans des bâtiments entièrement nouveaux dans le voisinage immédiat des édifices historiques. De telles solutions, qui concilient plus aisément nouveaux programmes et sauvegarde du patrimoine, conviennent bien à l'image de certains groupes multinationaux en alliant les formes architecturales les plus modernes à une expression de la tradition.

Le plan directeur localisé, «le Jardin des Nations», adopté par le Conseil d'Etat en 2005, prend en compte, dans ses objectifs de développement, la très grande valeur du site où sont localisées la plupart des organisations internationales.

Un nouveau bâtiment pour l'Union interparlementaire (UIP)

Comme l'indique l'article 1^{er} de ses statuts, l'Union interparlementaire est l'organisation internationale des parlements des Etats souverains. La première Conférence interparlementaire a eu lieu à Paris en 1889, afin de mettre sur pied une institution permanente réunissant des représentants des parlements dans le but de promouvoir la paix par les négociations politiques multilatérales, en renforçant les institutions représentatives. Elle regroupe aujourd'hui plus de cent quarante parlements nationaux. En 1921, l'UIP établit son siège à Genève. Après qu'elle eut changé plusieurs fois d'adresse, l'Etat de Genève met à sa disposition l'ancienne maison Gardiol au chemin du Pommier dans la commune suburbaine du Grand-Saconnex, où elle s'y installe en 2003.

Une maison bourgeoise au chemin du Pommier

Contrairement à la plupart des maisons de maître édifiées sur le coteau dominant la rive droite du lac, la propriété Gardiol, qui s'étend sur près de 10 hectares, tourne le dos aux Alpes et s'oriente au nord-ouest sur le Jura. Implantée sur la ligne de crête, à l'altitude 458, parallèlement au chemin du Pommier, cette maison domine la plaine du Grand-Saconnex qui gardera son caractère agricole jusqu'à l'établissement de l'aéroport dans les années 1920.

Jean-Jacques Gardiol, négociant en soieries, confie la construction de sa villa à l'architecte Marc Camoletti, qui obtient l'autorisation de construire le 4 octobre 1906. Cette opulente villa bourgeoise présente une architecture néo-classique teintée d'éclectisme. La conception très rationnelle de son plan joue habilement des transparences pour compenser la situation du terrain en favorisant une double orientation sur le paysage: au nord-ouest, côté jardin, sur le Jura, au sud-est, côté entrée, sur les Alpes. Le dispositif architectural d'une loggia de dimensions généreuses sur deux niveaux, placée sur l'axe central de la façade avant, offre un espace ouvert mais protégé, permettant de profiter de la vue sur les Alpes, par-delà la cour d'entrée, son portail et la grille qui borde le chemin communal du Pommier. Les salons et la salle à manger occupent la façade ensoleillée, alors qu'un petit salon, une chambre, l'escalier monumental, un escalier de service reliant le sous-sol et une office sont disposés au nord. La cuisine est située au sous-sol, les chambres à l'étage.

Un riche décor d'inspiration XVII^e-XVIII^e: faux bois peints sur staff et menuiserie, tapisseries de facture mécanique représentant des scènes de chasse, papiers peints, portes vitrées garnies de verres biseautés, décor peint de fausses pierres appareillées et vrais vitraux dans la cage d'escalier, sols en carreaux de ciment coloré, parquets en bois et même un linoléum d'origine imitant un tapis! Une panoplie de décors intérieurs qui fait appel aux techniques contemporaines. Les pièces de réception s'inscrivent dans une trame symétrique de 3 / 6 / 3 mètres, dessinée perpendiculairement à la fa-

La salle de conférences de l'UIP, derrière les lames de béton de la nouvelle façade.

çade principale, dans un plan carré d'environ 12 mètres de côté. Alors que la travée centrale s'exprime en façade par un perron monumental à l'avant, l'entrée, très fonctionnelle, se fait latéralement sous un porche soutenu par trois colonnes qui conduit à un étroit vestibule.

Cette maison, avec la symétrie redondante de ses façades en pierres de taille appareillées, couronnée de frontons et coiffée d'une toiture volumineuse, exprime un confort convenu et conventionnel, dont l'expression architecturale s'inspire des projets officiels pratiqués par le bureau Camoletti en ce début du vingtième siècle.

Associé à son frère John jusqu'en 1894, Marc Camoletti (1857–1940) réalise avec lui plusieurs bâtiments publics à Genève, comme le Victoria Hall et l'Hôtel des Postes de la rue du Mont-Blanc. Lauréat du concours organisé par la Ville de Genève, il construit le Musée d'art et d'histoire, en 1904. Il conçoit une architecture assez massive, très représentative, historicisante, éclectique ou néoclassique, comme l'école primaire des Cromptes (1901), l'immeuble de la Corraterie 5-7 (1905), l'Hôtel des Postes de la rive gauche (1905–1910) ou l'immeuble de la Banque populaire genevoise dans le quartier des Banques (1920).

La densification urbaine de la fin du vingtième siècle

Dans la seconde moitié du vingtième siècle, la commune suburbaine du Grand-Saconnex connaît une croissance considérable. Le village lui-même est totalement absorbé dans l'urbanisation conquérante. Les grands équipements urbains s'y développent, en premier lieu, l'aéroport, puis l'autoroute, le palais des expositions (Palexpo), une salle de spectacles (l'Arena), la gare CFF, des halles de fret, des parkings... La beauté de l'environnement campagnard, qui avait incité les riches propriétaires à bâtir leurs demeures sur la hauteur, a cédé la place à un paysage d'infrastructures.

En 1990, l'ancienne maison Gardiol et la loge de gardien sont inscrites à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés, mais son parc ne l'est pas. L'année suivante, l'ensemble du domaine est placé en zone de développement, dans le but d'y réaliser environ 700 logements ainsi que des équipements sociaux et culturels. Un plan localisé de quartier est adopté par le Conseil d'Etat en 1997. Il fixe l'édification d'immeubles d'habitation d'environ six niveaux, la conservation de la maison Gardiol, de la loge du gardien et de la magnifique salle d'arbres qui se déploie latéralement, en face de l'entrée; enfin, il réserve un dégagement libre de construction aux abords de la maison et en contrebas de la terrasse côté Jura.

En 1999, la caisse de pension des fonctionnaires de l'administration cantonale (CIA) et l'Etat de Genève acquièrent l'ensemble du domaine. La villa du début du siècle est alors proposée à l'UIP pour son siège; son architecture imposante et très représentative convient bien à l'image d'une organisation internationale. En janvier 2000, la FIPOI, d'entente avec l'UIP, organise un concours d'architecture, en vue de sa restauration, de sa transformation et de son extension, auquel six bureaux d'architectes sont invités.

Le mandat d'intervention est confié aux lauréats du concours, les architectes Ueli Brauen et Doris Wälchli, qui s'associent à Tekhne Management SA pour la réalisation.

D'une riche villa résidentielle à la Maison des Parlements

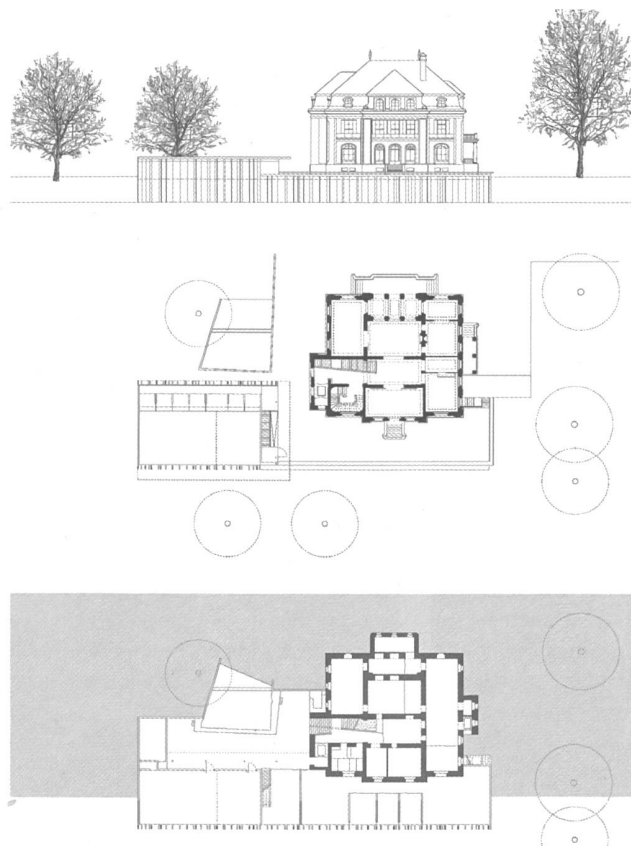
Dès les premières réflexions, avant même l'organisation du concours, les options du projet ont été définies en collaboration avec le Service cantonal des monuments et des sites, de telle manière que le parti architectural tienne compte des exigences en matière de conservation du patrimoine culturel. Ainsi, une opération rigoureuse de conservation / restauration a été appliquée aux parties anciennes, tandis que les remplacements et les ajouts ont été clairement conçus dans un langage architectural et des matériaux actuels.



Le contraste de deux architectures qui renvoient à des réalités fonctionnelles et sociales d'époques différentes, détail de la façade nord-ouest.



L'imposante villa du négociant en soieries Jean-Jacques Gardiol, une vingtaine d'années avant l'installation de l'Union interparlementaire.



La Maison des Parlements, élévation nord-ouest et plans.

Pour répondre aux besoins de l'UIP, les surfaces existantes devaient être complétées par des salles de conférences et de réunion, une bibliothèque et une cafétéria. Tous ces espaces, accessibles au public, ont été installés au rez-de-chaussée inférieur, dans un volume d'expression architecturale résolument contemporaine, placé sous la terrasse de la maison et qui se prolonge latéralement en direction du nord. Un escalier intégré dans la trame de service de la partie existante distribue le nouveau programme. C'est la seule intervention architecturale nouvelle dans le bâtiment ancien.

La maison historique a été soigneusement restaurée, les décors intérieurs remis en valeur. Les fenêtres en chêne ont été conservées en l'état et simplement entretenues et réparées. Afin de combler le vide laissé par le vol, en cours de chantier, des tapisseries de l'ancienne salle à manger et des toiles peintes de cinq médaillons, le Fonds cantonal d'art contemporain du canton de Genève a financé la réalisation d'une œuvre artistique confiée à la plasticienne, Ariane Epars. Les feuilles d'or blanc, de 8 centimètres par 8, délicatement posées par Hélène Déprés, définissent une texture d'une pro-

fonde densité qui fait «circuler et vibrer subtilement la lumière» et apportent une touche de poésie dans cet intérieur bourgeois du siècle dernier, à la décoration chargée.

A l'extérieur, la nouvelle façade s'ouvre dans la pente du terrain et forme un socle constitué de lames de béton verticales et de pans de verre portés par des cadres en bois. Le rythme de sa composition se décline sur un mode répétitif, dans une série aléatoire ordonnée autour du nombre irrationnel Pi, selon le concept de l'artiste Daniel Schlaepfer. Cette série de type infini se confronte à la symétrie centrale de la villa ancienne, surchargée de détails constructifs éclectiques en pierre de taille.

Suite à la transformation radicale de l'environnement, provoquée par l'évolution de la société et la progression de la ville, une nouvelle fonction a dû trouver sa place dans cette riche maison familiale d'un autre siècle. Le contraste des deux architectures, l'ancienne et la nouvelle, qui renvoient, chacune, à des ordres esthétiques et sociaux profondément différents, a réussi à engendrer une nouvelle identité bâtie, destinée désormais à accueillir une organisation internationale, la Maison des Parlements.

Resümee

Genfs internationaler Charakter entstand nach dem ersten Weltkrieg, als Genf zum Sitz des Völkerbundes bestimmt wurde. Ehemalige Landsitze sind als Sitz für internationale Organisationen sehr begehrt. Diese Herrenhäuser wurden vom Ende des 17. bis Anfang des 19. Jahrhunderts von der Genfer Aristokratie als Sommerresidenzen ausserhalb der Stadtmauern errichtet. Moderne Erweiterungen dieser repräsentativen Bauwerke vereinigen modernste Architektur mit dem Ausdruck von Tradition. Sie führen zu Ensembles, die gut dem Image internationaler Institutionen entsprechen.

Ein Beispiel dafür ist der Sitz der 1889 gegründeten Interparlamentarischen Union (IPU). Seit 1921 ist die IPU in Genf beheimatet, 2003 bezog sie das ehemalige Haus Gardiol in Grand-Saconnex. Das neoklassizistische Gebäude wurde 1906 vom Genfer Architekten Marc Camoletti, der auch das Musée d'Art et d'Histoire baute, errichtet. Auf Grund der Hanglage des Grundstücks ist seine Front nach Nordwesten gegen den Jura gerichtet. Die Ausstattung ist reich an Tapisserien, Tapeten, bunten Glasfenstern oder Dekorationsmalerei, die ein Panorama des Kunsthandwerks seiner Entstehungszeit wiedergeben. Als Boden wechseln Parkett, kolorierter Zement und Linoleum, das Teppichmuster imitiert, ab. Seit 1990 steht das Haus unter Schutz, 1999 wurde es von der Stadt Genf gekauft und der IPU angeboten. Für die Restaurierung und Erweiterung wurde im Jahr 2000 ein Wettbewerb ausgeschrieben und unter sechs Projekten dasjenige der Architekten Ueli Brauen und Doris Wälchli ausgewählt. Während das historische Gebäude nach den Vorgaben der Denkmalpflege sanft renoviert wurde, erstellte man für Konferenzräume, Bibliothek und Cafeteria eine Erweiterung im Erdgeschoss unter der alten Terrasse. Sie ist geprägt von einer Fassade aus Betonrippen, mit unterschiedlichen Abständen, die einem aleatorischen Muster folgen, das auf der Zahl Pi aufbaut. Der Kontrast der beiden Architekturen verleiht dem Gebäude eine neue Identität.